

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds
30 juin 2026



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

LA SOCIÉTÉ

Groupe de portefeuilles Harvest Inc. (« Harvest » ou le « gestionnaire ») est une société canadienne de gestion de placements fondée en 2009. Nous créons des produits de placement selon trois critères d'investissement.

Nous nous efforçons i) de développer des produits de placement dont les objectifs sont clairs et faciles à comprendre pour les investisseurs, ii) de faire de la transparence notre priorité de sorte que nos investisseurs ouvrent leurs rapports et savent exactement ce qu'ils détiennent et iii) d'offrir aux investisseurs un revenu mensuel ou trimestriel régulier, c'est pourquoi nous recherchons des sociétés bien gérées, disposant de flux de trésorerie stables et durables, et versant des dividendes.

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds présente les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires complets du Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques (la « Société » ou le « Fonds »). Vous pouvez obtenir gratuitement, sur demande, les états financiers intermédiaires en appelant sans frais au 1 866 998-8298, en nous écrivant à FNB Harvest, 610 Chartwell Road, Suite 204, Oakville (Ontario) L6J 4A5, ou en consultant notre site Web à l'adresse **fr.harvestetfs.com** ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse **www.sedarplus.ca**.

Vous pouvez également nous contacter de la même façon pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille.

OBJECTIFS ET STRATÉGIE DE PLACEMENT

Le Fonds investit de manière équilibrée, en pourcentage de la valeur liquidative, dans des actions de dix émetteurs œuvrant principalement dans le secteur des produits pharmaceutiques dont la capitalisation boursière est la plus élevée afin de :

i) verser aux porteurs d'actions privilégiées des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action (soit 0,50 \$ par année ou 5,0 % par année sur le prix d'émission de 10,00 \$ par action privilégiée) jusqu'au 31 décembre 2027 (la « date d'échéance ») et rembourser le prix d'émission initial de 10,00 \$ aux porteurs à la date d'échéance;

ii) verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles en trésorerie régulières non cumulatives ciblées à 0,1031 \$ par action de catégorie A (soit un rendement de 8,25 % par année sur le prix d'émission de 15,00 \$ par action de catégorie A) et à offrir aux porteurs un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action de catégorie A.

Le Fonds est reconstitué et rééquilibré chaque semestre afin que son portefeuille soit constitué de sociétés qui i) sont inscrites à la cote d'une bourse nord-américaine, ii) versent un dividende et iii) ont un marché d'options qui, de l'avis du gestionnaire, est suffisamment liquide pour lui permettre de vendre des options sur ces titres.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le Fonds investit dans huit des dix plus grandes sociétés pharmaceutiques parmi un univers d'actions sélectionnées par le gestionnaire du Fonds. Les deux titres restants font aussi partie de cet univers. Le Fonds peut investir dans des certificats américains d'actions étrangères d'émetteurs du secteur des produits pharmaceutiques et du secteur des soins de santé qui ne sont pas cotés sur une bourse canadienne. Tous les autres titres en portefeuille sont des actions ordinaires d'émetteurs de ces secteurs. Le Fonds affecte son excédent de trésorerie à l'accroissement de la part dans le portefeuille des émetteurs dont la pondération est inférieure à la pondération moyenne des titres.

RISQUE

Les risques associés à un investissement dans le Fonds sont décrits dans le prospectus. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a été effectué au cours du semestre clos le 30 juin 2026 (la « période »).

RÉSULTATS

Performance globale

La performance du Fonds par catégorie d'actions en comparaison de celle de l'indice MSCI Daily Total Return World Gross Pharmaceutical Local Index (USD)[±] pour la période se présente comme suit :

	Rendement (%)
Actions de catégorie A	10,25
Actions privilégiées	2,52
Indice MSCI Daily Total Return World Gross Pharmaceutical Local Index (USD) [±]	11,03

L'écart de rendement est principalement attribuable à la concentration du Fonds dans seulement dix titres et au fait qu'il a recours à une stratégie de vente d'options d'achat couvertes, alors que l'indice comprend un plus grand nombre de titres et n'utilise pas ce type de stratégie.

Le Fonds a investi dans huit des plus grandes sociétés pharmaceutiques (selon la capitalisation boursière) et dans deux grandes sociétés biotechnologiques inscrites à la cote d'une bourse nord-américaine.

Les actions privilégiées offrent aux porteurs des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action (si le minimum de valeur liquidative établi est atteint) et, compte tenu du rang prioritaire des actions privilégiées, les charges de la société sont assumées par les porteurs d'actions de catégorie A. Le rendement des actions privilégiées équivaut aux distributions fixes lorsque la plus-value (moins-value) du capital a une incidence sur la performance des actions de catégorie A et que les charges sont supérieures aux rendements des actions privilégiées. Par conséquent, la performance des actions de catégorie A et celle des actions privilégiées peuvent être très éloignées.



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Facteurs ayant une incidence sur les résultats du Fonds

Les actions des pharmaceutiques à grande capitalisation se sont fortement redressées au cours de la période malgré la persistance des risques liés aux politiques, l'administration américaine ayant annoncé un certain nombre d'accords visant à réduire ou à éliminer les tarifs douaniers importants sur les médicaments importés en échange d'engagements de fabrication nationale ou d'accords de tarification selon le principe de la nation la plus favorisée.

Les actions de Johnson & Johnson et de Merck & Co., Inc. se sont particulièrement démarquées au cours de la période, grâce à la vigueur de leurs résultats opérationnels. Bien que les titres composant le portefeuille concentré du Fonds aient généralement affiché de solides résultats, les actions de Sanofi ont nettement tiré de l'arrière, reculant de façon soutenue tout au long de la période.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Incidence potentielle sur le Fonds

La mise en œuvre continue des accords structurels de tarification entre les laboratoires pharmaceutiques à grande capitalisation et les organismes de réglementation devrait influencer les valorisations de référence des principaux titres biopharmaceutiques à l'aube du deuxième semestre. Ce contexte réglementaire procure au portefeuille un certain degré de protection des marges, ce qui pourrait continuer de favoriser les placements défensifs si la volatilité des marchés ou les corrections sectorielles persistent.

Analyse du marché semestrielle

Le premier semestre de 2026 a été marqué par une volatilité macroéconomique accrue, alimentée par une perturbation géopolitique temporaire, mais importante, dans le secteur de l'énergie et par une évolution de la concentration du marché des actions. Malgré la montée des pressions inflationnistes et du chômage au premier trimestre, les marchés mondiaux des actions ont fait preuve d'une résilience notable. Cette situation a évolué vers une hausse généralisée des marchés au deuxième trimestre, les pressions liées aux produits de base s'étant atténuées et les titres en tête du marché s'étant diversifiés.

Ces conditions macroéconomiques et géopolitiques se sont reflétées dans les principaux indices. L'indice Russell 2000 des sociétés à petite capitalisation a dominé les marchés des actions grâce à des gains importants, affichant ainsi son meilleur premier semestre à ce jour. L'indice NASDAQ Composite a progressé grâce au secteur de la fabrication de matériel de semi-conducteurs, ce qui a compensé la faiblesse des indices de logiciels à très grande capitalisation. La progression généralisée du marché s'est également traduite par l'excellente performance des indices équilibrés par rapport à leurs homologues pondérés selon la capitalisation boursière, ces derniers ayant été confrontés à des baisses parmi leurs principales composantes technologiques.

Le marché des actions canadien a enregistré des rendements positifs, sous l'impulsion des titres financiers, dont la progression s'est accélérée au deuxième trimestre. Dans les marchés des produits de base, à la suite du déclenchement du conflit au Moyen-Orient, le prix du pétrole brut a finalement terminé le premier semestre de l'année en hausse, malgré un important recul en juin. Après avoir atteint de nouveaux sommets au début de l'année, l'or a finalement suivi une tendance à la baisse pendant la majeure partie du premier semestre, les investisseurs évaluant la possibilité de hausses de taux d'intérêt par les banques centrales en réponse aux nouvelles pressions inflationnistes liées à la hausse des prix de l'énergie.

L'escalade des tensions au Moyen-Orient, qui a mené à un conflit ouvert entre les États-Unis et l'Iran, a été le principal moteur de la volatilité observée en début de semestre. La guerre a provoqué un choc d'offre soudain sur les marchés mondiaux de l'énergie. Les prix du pétrole brut ont franchi le seuil des 100 \$, ce qui a amplifié les attentes inflationnistes à l'échelle mondiale et exercé une pression à la baisse sur les multiples du marché des actions. À la suite d'un accord de cessez-le-feu, les inquiétudes quant à l'offre se sont progressivement estompées. En juin, la stabilisation des principaux corridors maritimes a entraîné une forte baisse des prix du brut par rapport à leur sommet trimestriel, ce qui a atténué les pressions inflationnistes sur l'économie en général, mais a constitué un frein direct aux actions du secteur de l'énergie vers la fin de la période.

Une divergence structurelle marquée est également apparue au sein des secteurs des technologies et des infrastructures numériques concernant les dépenses liées à l'intelligence artificielle. Au début de l'année, les investisseurs ont commencé à s'interroger sur la rentabilité à moyen terme des investissements à grande échelle dans les infrastructures d'IA des entreprises, ce qui a entraîné des sorties de capitaux et d'importantes corrections d'actions pour les principaux fournisseurs d'infrastructures infonuagiques à très grande échelle. À l'inverse, la demande d'infrastructures physiques et de composantes de semi-conducteurs s'est accélérée. Les prévisions globales de dépenses d'investissement pour les principaux fournisseurs d'infrastructures infonuagiques à très grande échelle ont été grandement révisées à la hausse pour l'ensemble de l'année. Ces importants investissements ont favorisé l'excellente performance des fournisseurs de matériel, marquée par les gains historiques du secteur des semi-conducteurs au deuxième trimestre, ce qui a constitué le principal moteur de croissance des indices boursiers pondérés selon la capitalisation boursière.

Vers la fin du semestre, les actions en tête du marché ont commencé à se diversifier au-delà des sociétés du secteur des technologies à très grande capitalisation. Malgré une modeste consolidation des indices pondérés selon la capitalisation boursière, la participation au marché s'est considérablement élargie. Le capital a été investi dans des secteurs cycliques, de valeur et sensibles à l'économie, sous l'impulsion de l'industrie, et les secteurs défensifs des services financiers et des soins de santé ont également enregistré des gains notables. Les flux de capitaux provenant des investisseurs individuels et institutionnels ont de plus en plus favorisé les stratégies équilibrées et les indices de référence des sociétés à petite capitalisation, lesquels ont mieux reflété les tendances de stabilisation de l'économie sous-jacente dans son ensemble.

Les marchés des titres à revenu fixe ont subi des pressions constantes tout au long du premier semestre, car les rendements des valeurs du Trésor à long terme ont atteint à maintes reprises des niveaux élevés en raison de la persistance de l'inflation globale. Sous la direction de Kevin Warsh, la Réserve fédérale a amorcé un virage important de son cadre de politique monétaire. Le comité a maintenu son taux directeur inchangé, mais a cessé de fournir des indications prospectives officielles.

Frais d'émission

Certaines charges liées à l'émission, comme les frais d'établissement du Fonds, les frais d'impression et de préparation du prospectus, les honoraires juridiques, les frais engagés par les placeurs pour compte ainsi que leur rémunération et les commissions de courtage sur les opérations dans le cadre du programme d'émission d'actions au prix du marché (au sens donné ci-dessous), ont été enregistrées à la valeur comptable dans l'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A. Étant donné le rang prioritaire des actions privilégiées, les charges liées au placement seront en réalité assumées par les porteurs d'actions de catégorie A (tant que la valeur liquidative par action excède le prix offert par action privilégiée majoré des distributions cumulées et non versées sur celles-ci) et la valeur liquidative par action de catégorie A tiendra compte des frais de placement des actions privilégiées et des actions de catégorie A.



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

AUTRES INFORMATIONS

Le 7 juin 2021, le Fonds a annoncé le lancement d'un programme d'émission d'actions au prix du marché, qui lui permettra d'émettre des actions de temps à autre à son gré. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées vendues dans le cadre de ce programme seront échangées à la Bourse de Toronto, ou à toute autre bourse canadienne à laquelle ces actions sont cotées, inscrites ou négociées, au cours du marché au moment de la vente. Le programme d'émission d'actions au prix du marché initial a pris fin le 4 décembre 2022. Il a par la suite été renouvelé le 7 décembre 2022 et est arrivé à échéance le 7 janvier 2025. Après la fin du second programme d'émission d'actions au prix du marché en 2025, celui-ci a été de nouveau renouvelé le 13 janvier 2025.

Au cours de la période, 20 600 actions de catégorie A ont été émises dans le cadre du programme d'émission d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 14,23 \$ par action de catégorie A. Le produit brut, le produit net et les commissions des actions de catégorie A émises étaient de 293 091 \$, 290 822 \$ et 2 269 \$, respectivement.

Au cours de la période, aucune action privilégiée n'a été émise dans le cadre du programme d'émission d'actions au prix du marché.

Le 15 février 2023, le Fonds a conclu une entente avec un placeur pour compte visant l'achat de ses actions de catégorie A négociées à la Bourse de Toronto aux fins de leur annulation. Le Fonds peut acheter aux fins d'annulation un maximum de 293 494 actions de catégorie A au cours du marché en vigueur, s'il est inférieur à la plus récente valeur liquidative par action calculée avant le rachat.

Au cours de la période, aucune action de catégorie A n'a été annulée en vertu de l'entente.

RECOMMANDATIONS OU RAPPORTS DU COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le CEI n'a présenté aucun rapport spécial ni formulé aucune recommandation extraordinaire importante à la direction du Fonds au cours de la période. Un résumé des opérations avec des parties liées figure dans le rapport annuel du CEI destiné aux porteurs de titres, accessible en consultant notre site Web à l'adresse fr.harvestetfs.com ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières des actions de catégorie A du Fonds ou du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre la performance financière du Fonds pour la période et les périodes précédentes. Ces données proviennent des états financiers intermédiaires du Fonds et des états financiers annuels audités précédents.

ACTIF NET PAR ACTION DU FONDS	2026	2025	2024	2023	2022	2021
Actif net à l'ouverture de la période	14,01 \$	11,82 \$	13,62 \$	15,40 \$	15,07 \$	14,11 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des revenus	0,39	0,67	0,59	0,56	0,60	0,59
Total des charges	(0,26)	(0,53)	(0,46)	(0,47)	(0,45)	(0,49)
Distribution sur les actions privilégiées	(0,25)	(0,51)	(0,48)	(0,42)	(0,50)	(0,53)
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission pour les actions privilégiées	-	(0,01)	(0,01)	-	-	(0,15)
Prime (escompte) à l'émission d'actions privilégiées	-	0,01	0,01	-	-	0,18
Gains (pertes) réalisés pour la période	0,31	0,52	1,02	2,07	2,00	(0,01)
Gains (pertes) latents pour la période	1,24	3,44	(1,14)	(2,27)	(0,07)	3,68
Augmentation (diminution) totale liée aux activités¹	1,43 \$	3,59 \$	(0,47) \$	(0,53) \$	1,58 \$	3,27 \$
Distributions²						
Dividendes	(0,62)	(0,21)	(0,21)	(0,21)	(0,93)	(0,21)
Gains en capital	-	(1,03)	(1,10)	(1,03)	(0,31)	(1,75)
Total des distributions annuelles²	(0,62) \$	(1,24) \$	(1,31) \$	(1,24) \$	(1,24) \$	(1,96) \$
Actif net à la clôture de la période¹	14,80 \$	14,01 \$	11,82 \$	13,62 \$	15,40 \$	15,07 \$

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES	2026	2025	2024	2023	2022	2021
Valeur liquidative totale (actions privilégiées incluses) (en milliers)	32 486 \$	31 436 \$	25 256 \$	26 148 \$	29 585 \$	37 267 \$
Valeur liquidative totale (actions de catégorie A) (en milliers)	19 436 \$	18 268 \$	13 683 \$	15 851 \$	19 731 \$	22 404 \$
Nombre d'actions de catégorie A en circulation (en milliers)	1 313	1 304	1 157	1 164	1 281	1 486
Ratio des frais de gestion ³ – actions de catégorie A	6,99 %	8,54 %	6,57 %	6,04 %	6,08 %	8,36 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations ou absorptions ³ – actions de catégorie A	6,99 %	8,54 %	6,57 %	6,04 %	6,08 %	8,36 %
Ratio des frais de négociation ⁴	0,13 %	0,12 %	0,14 %	0,12 %	0,15 %	0,15 %
Taux de rotation du portefeuille ⁵	17,84 %	9,46 %	29,87 %	27,26 %	26,24 %	31,33 %
Valeur liquidative par action⁶	24,82 \$	24,01 \$	21,82 \$	23,84 \$	26,11 \$	25,07 \$
Valeur liquidative par action de catégorie A	14,80 \$	14,01 \$	11,82 \$	13,62 \$	15,40 \$	15,07 \$
Valeur liquidative par action privilégiée	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$
Cours de clôture – actions de catégorie A	14,10 \$	13,91 \$	13,01 \$	13,75 \$	14,58 \$	14,67 \$
Cours de clôture – actions privilégiées	10,20 \$	10,24 \$	10,05 \$	9,70 \$	9,89 \$	10,60 \$

Notes explicatives :

1. L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel d'actions en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le tableau de l'actif net par action du Fonds ne sert pas à établir de continuité entre l'actif net par action de catégorie A à l'ouverture et à la clôture de la période.
2. Les distributions, le cas échéant, sont versées en trésorerie.
3. Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé à partir du total des charges de la période (compte non tenu des commissions et des autres coûts de transactions) et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne des actions de catégorie A au cours de la période.

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 comprend la rémunération des placeurs pour compte de 359 681 \$, les frais d'émission de 119 421 \$, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 231 526 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 687 381 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,26 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 7,01 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 4,91 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,91 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 4,12 %.



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 comprend la rémunération des placeurs pour compte de néant, les frais d'émission de 6 520 \$, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 4 155 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 756 020 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,76 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 6,07 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,68 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,67 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,67 %.

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 comprend la rémunération des placeurs pour compte de néant, les frais d'émission de 2 120 \$, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 2 120 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 505 670 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,13 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 6,04 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,82 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,98 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,82 %.

Le RFG de la catégorie A pour la période close le 31 décembre 2024 comprend la rémunération des placeurs pour compte de néant, les frais d'émission de 16 696 \$, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 7 945 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 552 032 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,08 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 6,52 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,92 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,84 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,89 %.

Le RFG de la catégorie A pour la période close le 31 décembre 2025 comprend la rémunération des placeurs pour compte de néant, les frais d'émission de 39 522 \$, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 12 261 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 629 143 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 4,12 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 8,36 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 4,66 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,24 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 4,55 %.

Le RFG de la catégorie A pour la période close le 30 juin 2026 comprend la rémunération des placeurs pour compte de néant, les frais d'émission de néant, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 2 269 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 327 747 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,49 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 6,98 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 4,12 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,06 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 4,12 %.

4. Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transactions, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.
5. Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille du Fonds est élevé, plus les coûts d'opérations payables par le Fonds sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.
6. La valeur liquidative par action à la date des états financiers correspond au total de l'actif net attribuable aux actions de catégorie A et du prix de rachat des actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées en circulation.



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

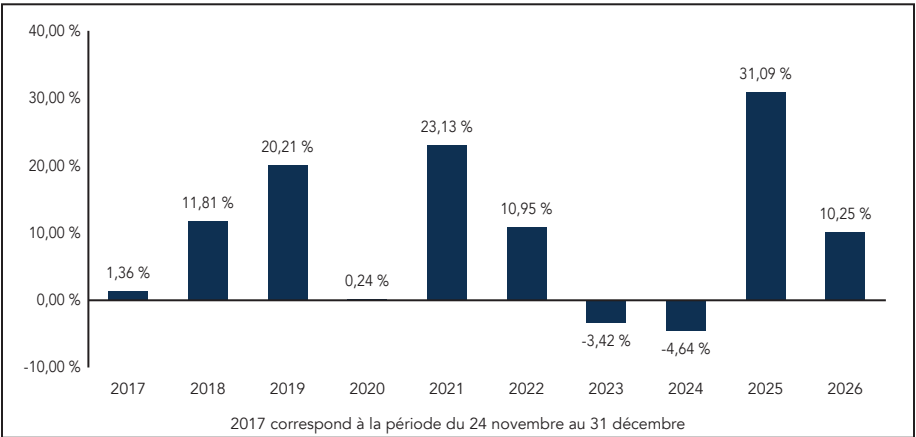
RENDEMENT PASSÉ

Les données sur le rendement sont fondées sur l'hypothèse que tous les dividendes du Fonds ont été réinvestis dans des titres supplémentaires durant les périodes de référence. Ces données ne tiennent pas compte des frais d'acquisition ou de rachat, ni des autres frais qui auraient réduit ou modifié le rendement. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement un indicateur de ses résultats futurs.

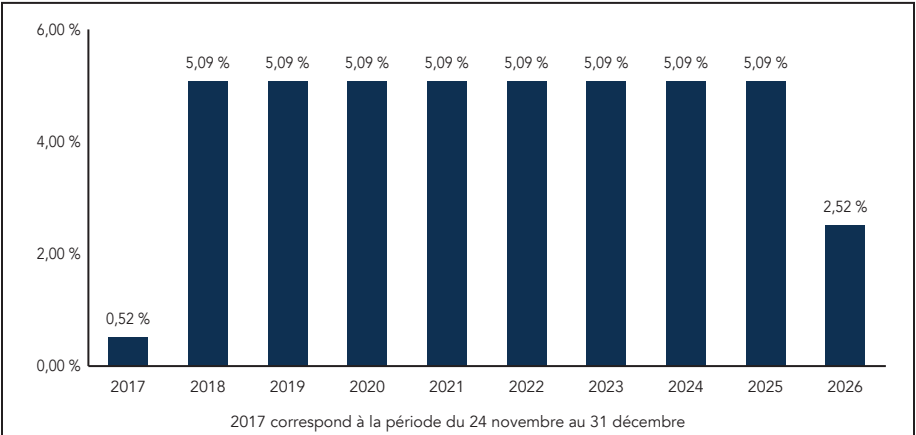
Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous montrent le rendement du Fonds pour chaque exercice présenté et illustrent sa variation pour la catégorie A et les actions privilégiées. Le graphique indique le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué dans le Fonds le premier jour de cet exercice, à l'exception de 2026, qui représente la période.

Actions de catégorie A



Actions privilégiées



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Les tableaux ci-dessous présentent les principales catégories de portefeuille et les principaux titres du Fonds à la fin de la période. L'inventaire du portefeuille, dans les états financiers intermédiaires du Fonds, présente une liste détaillée des placements.

Au 30 juin 2026

Principaux titres	% de la valeur liquidative
Merck & Co., Inc.	17,9
AbbVie Inc.	17,8
Johnson & Johnson	17,8
Eli Lilly and Company	17,5
Amgen Inc.	17,2
Bristol-Myers Squibb Company	16,8
AstraZeneca PLC	16,4
GSK PLC, CAAE	15,9
Pfizer Inc.	14,8
Sanofi, CAAE	13,5
Trésorerie et autres actifs et passifs	2,8
Contrats de change à terme	0,5
Options vendues	(1,8)
Actions privilégiées	(67,1)
Total	100,0

RÉPARTITION SECTORIELLE

Secteur	% de la valeur liquidative
Soins de santé	165,6
Trésorerie et autres actifs et passifs	2,8
Contrats de change à terme	0,5
Options vendues	(1,8)
Actions privilégiées	(67,1)
Total	100,0

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Pays comportant un risque	% de la valeur liquidative
États-Unis	135,7
Royaume-Uni	16,4
France	13,5
Trésorerie et autres actifs et passifs	2,8
Contrats de change à terme	0,5
Options vendues	(1,8)
Actions privilégiées	(67,1)
Total	100,0

Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. Des mises à jour trimestrielles du portefeuille de placements du Fonds sont disponibles à l'adresse fr.harvestetfs.com.



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Mises en garde

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans un fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.

* Source : MSCI. Certaines informations comprises dans le présent rapport (les « informations ») proviennent de MSCI Inc., MSCI ESG Research LLC ou leurs sociétés affiliées (MSCI), ou d'autres fournisseurs (ensemble, les « entités MSCI »), ou sont des marques déposées de ceux-ci, et peuvent avoir été utilisées pour calculer des notations, des données ou des indicateurs. Ces informations sont réservées à un usage interne et ne peuvent pas être reproduites ni diffusées dans leur intégralité ou en partie sans autorisation écrite au préalable. Elles ne constituent pas une offre d'achat ou de vente, une promotion ou recommandation d'un titre, d'un instrument ou produit financier, d'une stratégie de placement ou d'un indice, ne peuvent pas être utilisée comme tel et ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de rendement futur. Certains fonds peuvent être basés sur les indices MSCI ou être liés à ceux-ci, et MSCI peut être rémunérée en fonction des actifs sous gestion du Fonds ou d'autres mesures. MSCI a mis en place une barrière d'information entre les recherches d'indices et certaines informations. Les informations ne peuvent pas être utilisées pour déterminer les actions à acheter ou vendre, ou le moment opportun pour acheter ou vendre ces actions. Elles sont fournies telles quelles, et l'utilisateur assume l'intégralité des risques liés à toute utilisation qu'il en ferait ou qu'il permettrait de faire. Aucune entité MSCI ne garantit l'originalité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations, et chaque entité décline expressément toute garantie explicite ou implicite. Les entités MSCI ne sont pas responsables des erreurs ou omissions découlant de l'utilisation des informations ou de tout dommage direct, indirect, exceptionnel, punitif, consécutif ou autres (y compris la perte de profits) en découlant, même si l'entité a été informée de la possibilité que de tels dommages surviennent.



Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204, Oakville (Ontario) L6J 4A5

Numéro de téléphone : 416.649.4541

Numéro sans frais : 866.998.8298

Numéro de télécopie : 416.649.4542

Courriel : info@harvestetfs.com

fr.harvestetfs.com